

DÉLÉGATION DU PERSONNEL SIÈGE

7 octobre 2016

Réunion du 6 octobre 2016

MEDECINE DU TRAVAIL

La direction de la CEIDF prive à nouveau notre établissement d'un médecin du travail. En effet, dès lors qu'il établit le lien entre l'altération de la santé et le travail, un service médical peut représenter un risque assurantiel et juridique potentiel pour les dirigeants de l'entreprise. Les élus CGT demandent le remplacement du Docteur Meddouri dans les plus brefs délais.

La Direction nous a assuré de sa volonté de recruter un nouveau médecin. L'appel d'offre est lancé pour un recrutement en CDI mais elle n'exclut pas un CDD en attendant.

Au vue des explications alambiquées de la DRH sur l'incidence de la loi EL KHOMRI relative à la périodicité des visites médicales, nous subodorons l'embauche d'un médecin à temps partiel. Les élus de la CGT revendiquent un médecin à temps plein.

DEFEBRILLATEURS ATHOS

La liste des personnes formées accompagnant chaque défibrillateurs n'a pas été mise à jour depuis le 29/11/2014, certaines personnes y figurant ont quitté l'entreprise depuis.

Nous demandons la mise à jour rapide de ces listes.

Pour la Direction, il s'agit d'une liste mentionnant les collègues étant sauveteurs secouristes du travail. L'utilisation des défibrillateurs ne requiert pas de formation spécifique. En effet, il s'agit d'appareils intelligents capables de diagnostiquer si un électrochoc est nécessaire.

Nous prenons acte du fait qu'en cas d'urgence tout collègue peut utiliser le défibrillateur.

SERVICE SUCCESSIONS

Le service successions subit un retard important dans le traitement des dossiers (4000 dossiers en stock), nous demandons à la Direction de renforcer les effectifs de ce service, d'autant qu'une personne est partie pour le MIDDLE OVAD. Son remplacement doit être assuré dans les plus brefs délais.

Ce stock serait la conséquence d'un dysfonctionnement de l'outil de la CNP pendant l'été. Le 26/09, tout est rentré dans l'ordre et les collègues sont mobilisés pour résorber le stock. Les deux personnes parties, ont été remplacées.

Depuis des années, ce service accuse un retard très important et de ce fait les conditions de travail des salariés se dégradent. Nous réitérons notre demande de renfort jusqu'à épuration du stock car on ne peut se satisfaire d'avoir environ 3000 dossiers en stock éternellement, l'image de la CEIDF est déjà trop dégradée chez les notaires.

SERVICE COURRIER

A ce jour le service courrier n'a été renforcé que par des salariés en mission, le plus souvent en temps partiel. Nous demandons qu'un salarié soit affecté de manière pérenne afin de stabiliser l'effectif.

La Direction a noté notre demande mais ne se prononce pas !

Notre question est d'autant plus pertinente que nous avons appris que ce service numérisait les Avis à Tiers Détenteur en plus de leur travail. Nous réitérerons notre demande de renfort pour ce service.

SITE DE CERGY PONTOISE

Des rumeurs de la vente prochaine du site de Cergy circulent dans le personnel.

Nous demandons à la Direction de nous faire un point sur son devenir.

Pas de vente prévue. Une information au CHSCT sera faite dès que la vente sera concrétisée.

CONGES

Compte tenu du nombre important de congés restant à prendre avant la fin de l'année et afin de ne pas perturber l'organisation des services, les élus CGT demandent l'augmentation du nombre de jours reportables.



DÉLÉGATION DU PERSONNEL SIÈGE

7 octobre 2016

Réunion du 6 octobre 2016

Pas de report supérieur à 5 jours. Les collègues doivent poser leurs congés dans l'outil et si la hiérarchie les refuse, elle devra faire face à ses responsabilités.

Nous rappelons que, selon le droit du travail, il est des prérogatives de la délégation du personnel de trancher en cas de désaccord relatif aux congés. Ne vous laissez pas spolier vos congés!

CAB

Afin de maintenir un niveau de qualité pour le réseau et de ne pas épuiser les collègues du CAB qui appliquent depuis longtemps "Esprit de service", nous demandons que les personnes en mission soient pérennisées au CAB.

La Direction nous précise que les missions sont maintenues, leur pérennité sera étudiée selon les besoins de l'entreprise.

Les élus CGT s'étonnent que ces collègues soient mis en renfort pour le déploiement de grands projets comme MYWAY, SAG. Avant, le taux de décroché était faible et grâce à leur affectation, il a remonté à un niveau acceptable. Leur pérennisation est donc indispensable pour "coller" à "Esprit de service".

CELLULE RGC EVRY

La cellule d'Evry (RGC) a prouvé son utilité dans le soutien aux services du siège (crédit et monétique). Les élus CGT demandent la pérennisation de cette cellule.

Cette cellule est devenue pérenne et désormais rattachée à la DS2C. 5 salariés la composent.

C'est une bonne chose pour les collègues de cette cellule !

CLOTURE CONTRAT EPARVIE

A quel interlocuteur doit-on transmettre une demande de clôture de contrat Eparvie afin qu'elle soit traitée ?

Il faut demander au service ASSURANCE VIE.

En cas de non réponse, la demande devra être faite auprès du médiateur.

La délégation CGT



Agnès KLEIN



Brigitte ROCHER



Olivier MARTINEZ